

Marcel Mauss (1938)

**« Une catégorie de
l'esprit humain :
la notion de personne
celle de "moi" »**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Le 17 février 2002

PAR
Marcel Mauss (1938)

« **Une catégorie de l'esprit humain : la notion de personne celle de "moi" »**

Article originalement publié dans *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. LXVIII, 1938, Londres (Huxley Memorial Lecture, 1938).

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.
Pour les citations : Times 10 points.
Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''



Table des matières

UNE CATÉGORIE DE L'ESPRIT HUMAIN LA NOTION DE PERSONNE, CELLE DE « MOI »

CHAPITRE I	<u>Le sujet : la personne</u>
CHAPITRE II	<u>Le personnage et la place de la personne.</u>
CHAPITRE III	<u>La Persona latine</u>
CHAPITRE IV	<u>La Persona</u>
CHAPITRE V	<u>La Personne : fait moral</u>
CHAPITRE VI	<u>La personne chrétienne</u>
CHAPITRE VII	<u>La personne, être psychologique</u>
CHAPITRE VIII	<u>Conclusion</u>

**«UNE CATÉGORIE
DE L'ESPRIT HUMAIN:
LA NOTION DE
PERSONNE
CELLE DE « MOI »¹**

¹ Extrait du Journal of the Royal Anthropological Institute, vol. LXVIII, 1938, Londres (Huxley Memorial Lecture, 1938).

Chapitre I

LE SUJET : ¹ LA PERSONNE

L'indulgence de mes auditeurs et de mes lecteurs doit être grande, car le sujet est vraiment immense, et je ne pourrai, dans ces cinquante-cinq minutes, que vous donner un idée de la façon de le traiter. Il ne s'agit de rien de moins que de vous expliquer comment une des catégories de l'esprit humain, - une de ces idées que nous croyons innées, - est bien lentement née et grandie au cours de long siècles et à travers de nombreuses vicissitudes, tellement qu'elle est encore, aujourd'hui même, flottante, délicate, précieuse, et à élaborer davantage. C'est l'idée de « personne », l'idée du « moi ». Tout le monde la trouve naturelle, précise au fond de sa conscience, tout équipée au fond de la morale qui s'en déduit. Il s'agit de substituer à cette naïve vue de son histoire, et de son actuelle valeur une vue plus précise.

UN MOT SUR LE PRINCIPE DE CES GENRES DE RECHERCHES

[Retour à la table des matières](#)

Ce faisant, vous verrez un échantillon - peut-être inférieur à ce que vous attendez - des travaux de l'école française de Sociologie. Nous nous sommes attachés tout spécialement à l'histoire sociale des catégories de l'esprit humain. Nous essayons de les expliquer une à une en partant tout simplement et provisoirement de la liste des catégories ² Aristotéliennes. Nous en décrivons certaines formes dans certaines civilisations et, par cette comparaison, nous nous efforçons d'en trouver la nature mouvante, et leurs raisons d'être ainsi. C'est de cette façon qu'en développant la notion de mana, Hubert et moi nous crûmes trouver, non

¹ Deux thèses de l'École des Hautes Études ont touché déjà à des problèmes de cet ordre: Charles LE CŒUR, *Le Culte de la Génération en Guinée* (tome XLV de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences Religieuses) et V. LAROCK, *Essai sur la Valeur sacrée et la Valeur sociale des noms de personnes dans les Sociétés inférieures*, Leroux, 1932.

² HUBERT et MAUSS, *Mélanges d'Histoire des Religions*, préface (1909).

seulement le fondement archaïque de la magie, mais aussi la forme très générale et probablement très primitive de la notion de cause ; c'est ainsi qu'Hubert a décrit certaines caractéristiques de la notion de Temps ; que notre regretté collègue, ami, et élève Czarnowki a bien commencé - et non terminé hélas ! - sa théorie du « morcellement de l'étendue », autrement dit d'un des traits, de certains aspects de la notion d'espace ; c'est ainsi que mon oncle et maître Durkheim a traité de la notion de tout, après avoir traité avec moi de la notion de genre. Je prépare depuis de longues années des études sur la notion de substance, dont je n'ai publié qu'un extrait fort abscons et, sous sa forme actuelle, bien inutile à lire. Je vous mentionnerai aussi les multiples fois où M. Lucien Lévy-Bruhl a touché à ces questions dans l'ensemble de ses oeuvres concernant la Mentalité primitive, - en particulier en ce qui concerne notre sujet, ce qu'il a appelé « l'Âme primitive. » Mais lui s'attache, non pas à l'étude de chaque catégorie en particulier, même de celle que nous allons étudier, mais plutôt, à propos de toutes, y compris, celle du « moi », il veut surtout dégager ce que contient de « prélogique » cette mentalité des populations relevant de l'anthropologie et de l'ethnologie, plutôt que de l'histoire.

Si vous le voulez bien, procédons plus méthodiquement, et cantonnons-nous dans l'étude de cette seule de ces catégories, celle du « moi ». Ce sera bien assez. Dans ce court espace de temps, avec quelque intrépidité, je vais vous promener, à une vitesse excessive, à travers le monde et à travers les temps, vous menant de l'Australie à nos Sociétés Européennes, et de très vieilles histoires à celle de nos jours. Des recherches plus vastes pourraient être entreprises, chacune pourrait être grandement approfondie, mais je ne prétends que vous montrer comment on pourrait les organiser. Car, ce à quoi je vise, c'est à vous donner, brusquement, un catalogue des formes que la notion a prises dans divers points, et à montrer comment elle a fini par prendre corps, matière, forme, arêtes, et ceci jusque de nos temps, quand elle est enfin devenue claire, nette, dans nos civilisations (dans les nôtres, presque de nos jours), et encore pas dans toutes. Je ne ferai qu'ébaucher, commencer l'esquisse, l'ébauche de glaise. Je suis encore loin d'avoir exploité tout le bloc, d'avoir sculpté le portrait fini.

Ainsi, je ne vous parlerai pas de la question linguistique qu'il faudrait bien traiter, pour être complet. Je ne soutiens nullement qu'il y ait eu une tribu, une langue, où le mot « je - moi » (voyez que nous le déclinons encore avec deux mots) n'ait pas existé et n'ait pas exprimé quelque chose de nettement représenté. Bien au contraire, outre le pronom qu'elles ont, un très grand nombre de langues se marquent par l'usage d'abondants suffixes de position, lesquels ont trait en grande partie aux rapports qui existent dans le temps et dans l'espace entre le sujet parlant et l'objet dont il parle. Ici, le « moi » est omniprésent, et cependant ne s'exprime pas par « moi », ni par « je ». Mais sur ce vaste terrain des langues, je suis médiocre savant. Ma recherche sera entièrement une recherche de droit et de morale.

Pas plus que de linguistique, je ne vous parlerai de psychologie. Je laisserai de côté tout ce qui concerne le « moi », la personnalité consciente comme telle. Je dirai seulement : il est évident, surtout pour nous, qu'il n'y a jamais eu d'être humain qui n'ait eu le sens, non seulement de son corps, mais aussi de son individualité spirituelle et corporelle à la fois. La psychologie de ce sens a fait d'immenses progrès dans le dernier siècle, depuis presque une centaine d'années. Tous les neurologistes français, anglais, allemands, dont mon maître Ribot, notre cher collègue Head, entre autres, ont accumulé sur ce point de nombreuses connaissances : sur la façon dont se forme, fonctionne, déchoit, dévie et se décompose ce sens, et sur le rôle considérable qu'il joue.

Mon sujet est tout autre, et est indépendant. C'est un sujet d'histoire sociale. Comment, au cours des siècles, à travers de nombreuses sociétés, s'est lentement élaboré, non pas le

sens du « moi », mais la notion, le concept que les hommes des divers temps s'en sont créés ? Ce que je veux vous montrer, c'est la série des formes que ce concept a revêtues dans la vie des hommes des sociétés, d'après leurs droits, leurs religions, leurs coutumes, leurs structures sociales et leurs mentalités.

Une chose peut vous avertir de la tendance de ma démonstration, c'est que je vous montrerai combien est récent le mot philosophique le « moi », combien récents la « catégorie du moi », le culte du moi » (son aberrance), et récent le respect du moi - en particulier., de celui des autres (sa normale).

Classons donc. Sans prétention aucune à reconstituer une histoire générale de la préhistoire à nos jours, étudions d'abord quelques-unes de ces formes de la notion de « moi », puis nous entrerons dans l'histoire avec les Grecs et nous constaterons à partir de là quelques enchaînements certains. Avant, sans autre souci que de logique, nous nous promènerons dans cette sorte de musée de faits (je n'aime pas le mot de *survivals*, survivances, pour des institutions encore vivantes et proliférantes) que nous présente l'ethnographie.

Chapitre II

LE « PERSONNAGE » ET LA PLACE DE LA « PERSONNE »

LES PUEBLOS

[Retour à la table des matières](#)

Commençons par le fait dont toutes ces recherches sont parties. Je l'emprunte aux Indiens Pueblos, aux Zuñi, plus précisément ceux du Pueblo de Zuñi, si admirablement étudiés par Frank Hamilton Cushing (pleinement initié au Pueblo) et par Mathilda Cox Stevenson et son mari pendant de nombreuses années. Leur oeuvre a été critiquée. Mais je la crois sûre, et, en tout cas, unique. Rien de « très primitif », il est vrai. Les « Cités de Cibola » ont été converties autrefois au Christianisme, elles ont conservé leurs registres baptismaux ; mais en même temps elles ont pratiqué leurs anciens droits et religions - presque à « l'état natif », si l'on peut dire ; à peu près celui de leurs prédécesseurs, les *cliff dwellers* et les habitants de la *mesa* jusqu'au Mexique. Ils étaient et sont restés fort comparables en civilisation matérielle et en constitution sociale aux Mexicains et aux plus civilisés des Indiens des deux Amériques. « Mexico, ce Pueblo », écrit admirablement le grand et si injustement traité L. H. Morgan, fondateur de nos sciences ¹.

Le document qui suit est de Frank Hamilton Cushing, auteur très critiqué, même par ses collègues du *Bureau of American Ethnology*, mais que, connaissant son oeuvre publiée, et ayant pris bonne note de ce qui a été publié sur les Zuñi et sur les Pueblo en général, fort

¹ Sur les dates respectives des différentes civilisations qui ont occupé cette aire des *basket people*, des *cliff dwellers*, des gens des ruines de la *mesa*, et enfin des *pueblo* (carrés et circulaires), on trouvera un bon exposé des hypothèses vraisemblables récentes dans F. H. H. ROBERTS, The Village of the great Kivas on the Zuñi Reservation, *Bulletin of American Ethnology*, no 111, 1932, Washington, p. 23 et suiv. Du même auteur, *Early Pueblo Ruins*, B. A. E., no 90, p. 9.

aussi de ce que je crois savoir d'un grand nombre de Sociétés Américaines, je persiste à considérer comme un des meilleurs descripteurs de sociétés de tous les temps.

Je passe si *vous voulez* sur tout ce qui concerne l'orientation et la division des personnages du rituel, quoique ceci ait une très grande importance, déjà signalée par nous ailleurs; mais je ne passe pas sur deux points :

Existence d'un nombre déterminé de prénoms par clan, définition du rôle exact que chacun joue dans la figuration du clan, et exprimé par ce nom.

In each clan is to be found a set of names called the names of childhood. These names are more of titles than of cognomens. They are determined upon by sociologic and divinistic modes, and are bestowed in childhood as the "verity names" or titles of the children to whom given. But this body of names relating to any one totem - for instance, to one of the beast totems - will not be the name of the totem beast itself, but will be names both of the totem in its various conditions and of various parts of the totem, or of its functions, or of its attributes, actual or mythical. Now these parts or functions, or attributes of the parts or functions, are subdivided also in a six-fold manner, so that the name relating to one member of the totem-for example, like the right arm or leg of the animal thereof-would correspond to the north, and would be the first in honor in a clan (not itself of the northern group); then the name relating to another member-say to the left leg or arm and its powers, etc. - would pertain to the west and would be second in honor; and another member-say the right foot-to the south and would be third in honor; and of another member - say the left foot-to the east and would be fourth in honor; to another-say the head-to the upper regions and would be fifth in honor; and another - say the tail-to the lower region and would be sixth in honor; while the heart or the navel and center of the being would be first as well as last in honor. The studies of Major Powell among the Maskoki and other tribes have made it very clear that kinship terms, so called, among other Indian tribes (and the rule will apply no less or perhaps even more strictly to the Zuñis) are rather devices for determining relative rank or authority as signified by relative age, as elder or younger, of the person addressed or spoken of by the term of relationship. So that it is quite impossible for a Zuñi speaking to another to say simply brother; it is always necessary to say elder brother or younger brother, by which the speaker himself affirms his relative age or rank; also it is customary for one clansman to address another clansman by the same kinship name of brother-elder or brother younger, uncle or nephew, etc.; but according as the clan of the one addressed ranks higher or lower than the clan of the one using the term of address, the word-symbol for elder or younger relationship must be used.

With such a system of arrangement as all this may be seen to be, with such a facile device for symbolizing the arrangement (not only according to number of the regions and their subdivisions in their relative succession and the succession of their elements and seasons, but also in colours attributed to them, etc.) and, finally, with such an arrangement of names correspondingly classified and of terms of relationship significant of rank rather than of consanguinal connection, mistake in the order of a ceremonial, a procession or a council is simply impossible, and the people employing such devices may be said to have

written and to be writing their statutes and laws in all their daily relationships and utterances.

Ainsi, d'une part, le clan est conçu comme constitué par un *certain nombre de personnes*, en vérité de personnages; et, d'autre part, le rôle de tous ces personnages est réellement de figurer, chacun pour sa partie, la totalité préfigurée du clan.

Voilà pour les personnes et le clan. Les « fraternités » sont encore plus compliquées. Chez les Pueblo de Zuñi, et évidemment chez les autres, ceux de Sia, de Tusayan, chez les Hopi, de Walpi et Mishongnovi, *les noms* correspondent non pas simplement à l'organisation du clan, à son défilé, à ses pompes, et privées et publiques, mais surtout aux rangs dans les confréries, dans ce que l'ancienne nomenclature de Powell et du *Bureau of American Ethnology* appelait les « *Fraternities* », les « *Secret Societies* », et que nous pourrions très exactement comparer aux Collèges de la Religion Romaine. Secret des préparations, et de nombreux rites solennels réservés à la Société des Hommes (Kaka ou Koko, Koyemshi, etc.), mais aussi démonstrations publiques, -presque théâtrales - et, surtout à Zuñi, surtout chez les Hopis : les danses de masques, - en particulier celles des Katsina, visite des esprits représentés par leurs ayants droit sur terre, - les porteurs de leurs titres. Tout ceci, devenu maintenant spectacle pour touristes, était encore en pleine vie il y a moins de cinquante ans, y est encore maintenant.

Miss B. Freire Marecco (maintenant Mrs. Aitken), Mrs. E. Clews Parsons, continuent à ajouter à nos connaissances et les corroborent.

Et, d'autre part, si l'on ajoute que ces vies des individus, motrices des clans et des sociétés superposées aux clans, assurent non seulement la vie des choses et des dieux, mais la « propriété » des choses; et que, non seulement elles assurent la vie des hommes, ici et dans l'au-delà, mais encore la renaissance des individus (hommes), seuls héritiers des porteurs de leurs prénoms (la réincarnation des femmes est une tout autre affaire), vous comprendrez que nous voyons déjà, chez les Pueblo, en somme une notion de la personne, de l'individu, confondu dans son clan, mais détaché déjà de lui dans le cérémonial, par le masque, par son titre, son rang, son rôle, sa propriété, sa survivance et sa réapparition sur terre dans un de ses descendants doté des mêmes placés, prénoms, titres, droits, et fonctions.

NORD-OUEST AMÉRICAIN

[Retour à la table des matières](#)

Un autre groupe de tribus Américaines serait digne, dans cette étude, si j'en avais le temps, d'une analyse approfondie des mêmes faits. C'est celui des tribus du Nord-Ouest Américain, dont ce sera l'honneur de votre *Royal Anthropological Institute* et de la *British Association* d'avoir suscité l'analyse complète des institutions : commencée par Dawson, le grand géologue, si bien continuée, sinon achevée par les grands travaux de Boas et de ses aides Indiens Hunt et Tate, par ceux de Sapir, de Swanton, de Barbeau, etc.

Là aussi se pose, en termes différents, mais en nature et en fonction identiques, le même problème, celui du nom, de la position sociale, de la « nativité » juridique et religieuse de chaque homme libre, et, à plus forte raison, de chaque noble et prince.

Je prendrai pour point de départ la mieux connue de ces importantes sociétés, les Kwakiutl, et me bornerai à quelques indications.

Une mise en garde : pas plus qu'à propos des Pueblos, à propos des Indiens du Nord-Ouest, il ne faut penser à quoi que ce soit de primitif. D'abord, une partie de ces Indiens, justement ceux du Nord, Tlingit et Haida, parlent des langues qui, à l'avis de M. Sapir, sont des langues à ton et apparentées aux langues dérivées de la souche qu'on est convenu d'appeler proto-sino-thibéto-birmane. Et même, si je puis vous dire une de mes impressions d'ethnographe, sinon en chambre, du moins « de musée », c'est le très fort souvenir que je garde d'une présentation de Kwakiutl due au respecté Putnam, l'un des fondateurs de la section ethnologique de *l'American Museum of Natural History* : tout un grand bateau de cérémonie, avec des mannequins grandeur nature, avec tout leur attirail de religion et de droit, figurait des Hamatsé, des princes cannibales, arrivant de mer pour un rituel, - sans doute de mariage. Avec leurs robes très riches, leurs couronnes d'écorce de cèdre rouge, leurs équipages moins richement vêtus mais glorieux, ils me donnèrent précisément une impression de ce qu'a pu être par exemple une Chine Septentrionale très, très ancienne. Je pense que ce bateau, cette figuration un peu romancée a disparu ; elle n'est plus de mode dans nos musées d'ethnographie. N'importe, celle-ci a eu au moins sur moi son effet. Même les faces Indiennes m'ont rappelé vivement les faces des « Paléo-asiatiques » (ainsi nommés parce qu'on ne sait pas où ranger leurs langues). Et, à partir de ce point de civilisation et de peuplement, il faut encore compter de longues et multiples évolutions, révolutions, nouvelles formations, que notre cher collègue Franz Boas s'efforce de retracer, un peu vite peut-être.

Toujours est-il que tous ces Indiens, les Kwakiutl en particulier, ont installé¹ chez eux tout un système social et religieux, où, dans un immense échange de droits, de prestations, de biens, de danses, de cérémonies, de privilèges, de rangs, se satisfont les personnes en même temps que les groupes sociaux. On y voit très nettement comment, à partir des classes et des clans, s'agencent les « personnes humaines », et à partir de ceux-ci comme s'agencent les gestes des acteurs dans un drame. Ici, tous les acteurs sont théoriquement tous les hommes libres. Mais cette fois, le drame est plus qu'esthétique. Il est religieux et il est en même temps cosmique, mythologique, social et personnel.

D'abord, - comme chez les Zuñi - tout individu dans chaque clan a un nom, - voire deux noms - pour chaque saison, profane (été) (*WiXsa*), et sacré (hiver) (*LaXsa*). Ces noms sont répartis entre les familles séparées, les « Sociétés Secrètes » et les clans collaborant aux rites, les temps où les chefs et les familles s'affrontent dans les innombrables et interminables potlatch dont j'ai essayé ailleurs de donner une idée. Chaque clan a deux séries complètes de ses noms propres, ou plutôt de ses prénoms, l'une courante, l'autre secrète, mais qui, ellemême, n'est pas simple. Car le prénom de l'individu, en l'espèce du noble, change avec son âge et les fonctions qu'il remplit par suite de cet âge². Comme le dit un discours, du clan des Aigles il est vrai, c'est-à-dire d'une espèce de groupe privilégié de clans privilégiés :

¹ Cf. DAVY, Foi jurée, Paris, 1922; MAUSS, Essai sur le Don, Année Sociologique, 1923, où je n'ai pu insister - c'était hors de mon sujet - sur le fait de la « personne » et de ses droits et devoirs et pouvoirs religieux, sur la succession des noms, etc. Ni Davy ni moi n'avons non plus insisté sur le fait que le potlatch comporte outre les échanges d'hommes, de femmes, d'héritages, de contrats, de biens, de prestations rituelles, d'abord en particulier des danses, des initiations, mais plus encore : des extases et possessions par les esprits éternels et réincarnés. Tout, même la guerre, les luttes, ne se font qu'entre porteurs de ces titres héréditaires, incarnant ces âmes.

² Boas, Ethnology of the Kwakiutl, 35th Ann. Rep. of the Bureau of American Ethnology, 1913-1914, Washington, 1921, p. 431.

For that they do not change their names starts from (the time) when long ago / / Öemaxt_! älaLee, the ancestor of the numaym G. ig.Îlgãm of the / Q !ömoyâyé, made the seats of the Eagles ; and those went down to the / numayms. And the name-keeper Wiltsecstala says / " Now, our chiefs have been given everything, and I will go right down (according to the order of rank) ". / Thus he says, when he gives out the property : for I will just name the names / / of one of the head chiefs of the numayms of the Kwakiutl tribes. They never change their names from the beginning, when the first human beings existed in the world; for names can not go out / the family of the head chiefs of the numayms, only to the eldest one / of the children of the head chief. / /

Ce qui est en jeu dans tout ceci, c'est donc plus que le prestige et l'autorité du chef et du clan, c'est l'existence même à la fois de ceux-ci et des ancêtres qui se réincarnent dans leurs ayants droit, qui revivent dans le corps de ceux qui portent leurs noms, dont la perpétuité s'assure par le rituel dans toutes ses phases. La perpétuité des choses et des âmes n'est assurée que par la perpétuité des noms des individus, des personnes. Celles-ci n'agissent qu'ès qualités, et, inversement, elles sont responsables de tout leur clan, de leurs familles, de leurs tribus. Par exemple, un rang, un pouvoir, une fonction religieuse et esthétique, danse et possession, *paraphernalia* et cuivres en forme de boucliers - véritables « écus » de cuivre -, monnaies insignes des *potlatch* présents et futurs, se conquièrent par la guerre : il suffit de tuer leur possesseur - ou de s'emparer d'un des appareils du rituel, robes, masques - pour hériter de ses noms, de ses biens, de ses charges, de ses ancêtres, de sa personne - au sens plein du mot ¹. Ainsi s'acquièrent les rangs, biens, droits personnels, choses, et en même temps leur esprit individuel.

Toute cette immense mascarade, tout ce drame et ce ballet compliqué d'extases, concerne autant le passé que l'avenir, est une épreuve de l'officiant, et une preuve de la présence en lui du *naualaku* (*ibid.*, p. 396), élément de force impersonnelle, ou de l'ancêtre, ou du dieu personnel, en tout cas du pouvoir surhumain, spirituel, définitif. Le *Potlatch* victorieux, le cuivre conquis, correspondent à la danse sans faute (cf. *ibid.*, p. 565) et à la possession réussie (voir *ibid.*, p. 658, p. 505, p. 465, etc.).

Il ne nous reste pas le temps de développer tous ces sujets. D'un point de vue presque anecdotique, je vous signale une institution, un objet commun depuis les Nootka jusqu'aux Tlingit du Nord de l'Alaska : c'est l'usage de ces remarquables masques à volets, doubles, et même triples, qui s'ouvrent pour révéler les deux et trois êtres (totems superposés) que personnifie le porteur du masque ². Vous en pouvez voir de très beaux au *British Museum*. Et tous les fameux *totem poles*, ces pipes de Stéatite, etc., tous ces objets devenus maintenant pacotille à l'usage des touristes amenés par les chemins de fer ou les croisières, - peuvent être ainsi analysés. Une pipe que je crois Haida, et à laquelle je n'ai guère donné de soins, figure précisément un jeune initié avec son chapeau pointu, présenté par son père esprit à chapeau, portant l'orque, - et au-dessous de l'initié auquel ils sont subordonnés en descendant : une grenouille, sa mère sans doute, et le corbeau, son grand-père (maternel) sans doute.

¹ Le meilleur exposé général de M. Boas se trouve : *The Social organization and the secret societies of the Kwakiutl Indians*, Report of the U. S. National Mus., 1895, p. 396 et suiv.

² Le dernier volet s'ouvrant sinon sur toute sa face, en tout cas au moins sur sa bouche, et le plus souvent sur ses yeux et sa bouche (cf. *ibid.*, p. 628, fig. 195).

Le cas très important des changements de nom au cours de la vie - surtout noble - ne nous occupera pas ; il faudrait exposer toute une série de faits curieux de lieutenance: le fils - mineur -est représenté temporairement par son père, qui recueille provisoirement l'esprit du grand-père défunt ; et il nous faudrait placer ici toute une démonstration de la présence chez les Kwakiutl de la double descendance utérine et masculine, et du système des générations alternées et décalées.

Au surplus, il est très remarquable que chez les Kwakiutl (et leurs parents les plus proches, Heiltsuk, Bellacoola, etc.), chaque moment de la vie soit nommé, personnifié, par un nouveau nom, un nouveau titre, de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte (mâle et féminin) ; puis il possède un nom comme guerrier (naturellement pas pour les femmes), comme prince et princesse, comme chef et cheffesse, un nom pour la fête qu'ils donnent (hommes et femmes) et pour le cérémonial particulier qui leur appartient, pour leur âge de retraite, leur nom de la société des phoques (des retraités : sans extases, ni possessions, sans responsabilités, sans profits, sauf ceux des souvenirs du passé) ; enfin, sont nommés : leur « *société secrète* » où ils sont protagonistes (ours - fréquent chez les femmes, qui y sont représentées par leurs hommes ou leurs fils -, loups, Hamatsé (cannibales), etc.). Sont aussi *nommés* : la maison du chef (avec ses toits, poteaux, portes, décors, poutres, ouvertures, serpent à double tête et face), le canot d'apparat, les chiens. Il faut ajouter aux listes exposées « *Ethnology of the Kwakiutl* ¹ » que les plats, les fourchettes, les cuivres, tout est blasonné, animé, fait partie de la *persona* du propriétaire et de la *familia*, des *res* de son clan.

Nous avons choisi les Kwakiutl, et généralement les gens du Nord-Ouest, parce qu'ils représentent vraiment des maxima, des excès, qui permettent mieux de voir les faits que là où, non moins essentiels, ils restent encore petits et involués. Mais il faut savoir qu'une grande partie des Américains de la Prairie, Sioux en particulier, ont des institutions de ce genre. Ainsi les Winnebago, étudiés par notre collègue Radin, ont justement ces séries de prénoms déterminées par clans et familles, qui les répartissent, suivant un certain ordre, mais toujours suivant précisément une sorte de répartition logique d'attributs ou de puissances et de natures ², fondée sur le mythe d'origine du clan, et fondant la capacité de tel ou tel à en revêtir le personnage.

Voici un exemple de cette origine des noms d'individus que Radin donne en détail dans son autobiographie modèle de *Crashing Thunder* :

Now in our clan whenever a child was to be named it was my father who did it. That right he now transmitted to my brother.

Earthmaker, in the beginning, sent four men from above and when they came to this earth everything that happened to them was utilized in making proper names. This is what our father told us. As they had come from above so from that fact has originated a name Comes-from-above ; and since they came like spirits we have a name Spirit-man. When they came, there was a drizzling rain and hence the names Walking-in-mist, Comes-in-mist, Drizzling-rain. It is said that when they came to Within-lake they alighted upon a small shrub and hence the name Bends-the-shrub ; and since they alighted on an oak tree, the

¹ pp. 792-801.

² RADIN, *The Winnebago Tribe, 37th Ann. Report Bureau of American Ethnology, V, p. 246*, noms du clan du Buffle, et suivantes, pour les autres clans ; voir surtout la répartition des quatre à six premiers prénoms pour les hommes et d'autant pour les femmes. Voir d'autres listes, datant de Dorsey (p. 221).

name Oak-tree. Since our ancestors came with the thunderbirds we have a name Thunderbird and since these are the animals who cause thunder, we have the name He-who-thunders. Similarly we have Walks-with-amighty-tread, Shakes-the-earth-down-with-his-force, Comes-with-wind-and-hail, Flashes-in-every-direction, Only-a-flash-of-lightning, Streak-of-lightning, Walks-in-the-clouds, He-who-has-long-wings, Strikes-the-tree.

Now the thunderbirds come with terrible thunder-crashes. Everything on the earth, animals, plants, everything, is deluged with rain. Terrible thunder-crashes resound everywhere. From all this a name is derived and that is my name-Crashing-Thunder ¹.

Chacun des noms d'oiseaux tonnerres qui se divisent les différents moments du totem tonnerre, sont ceux des ancêtres qui se sont perpétuellement *réincarnés*. (Nous avons même ² l'histoire de deux réincarnations). Les hommes qui les réincarnent sont des Intermédiaires entre l'animal totémique et l'esprit gardien, et les choses blasonnées et les rites du clan ou des grandes « médecines ». Et tous ces noms et héritages de personnalités sont déterminées par des révélations, dont le bénéficiaire sait d'avance, indiquées par sa grand-mère ou par les anciens, les limites. Nous retrouvons, sinon les mêmes faits, du moins le même genre de faits, un peu partout en Amérique. Nous pourrions poursuivre cette démonstration dans le monde Iroquois, Algonquin, etc.

AUSTRALIE

[Retour à la table des matières](#)

Il vaut mieux revenir un instant à des faits plus sommaires, plus primitifs. Deux ou trois indications concernent l'Australie.

Ici aussi, le clan n'est nullement figuré comme tout à fait réduit à un être impersonnel, collectif, le totem, représenté par l'espèce animale, et non pas par les individus - hommes d'une part, et animaux d'autre part ³. *Sous* son aspect homme, il est le fruit des réincarnations des esprits essaimés et perpétuellement renaissants dans le clan (ceci est vrai des Arunta, Loritja, Kakadu, etc.). Même chez les Arunta et les Loritja, ces esprits se réincarnent avec une grande précision à la troisième génération (grand-père-petit-fils), à la cinquième où aïeul et arrière-arrière-petit-fils sont homonymes. Encore ici, c'est un fruit de la descendance utérine croisée avec la masculine. - Et, par exemple, on peut étudier dans la répartition des noms par individus, par clan et classe matrimoniale exacte (huit classes Arunta), la relation de ces noms avec les ancêtres éternels, avec les ratapa, sous leur forme au moment de la conception, les foetus et enfants qu'ils poussent vers la lumière de ce jour, et entre les noms de ces ratapa, et les noms d'adultes (qui sont en particulier ceux des fonctions remplies aux

¹ Voir même fait, différemment arrangé, The Winnebago Tribe, p. 194.

² P. RADIN, Crashing Thunder (The Autobiography of an American Indian), New York, 1927, p. 41.

³ Des formes de totémisme de ce genre se trouvent en A. O. F. et en Nigeria, le nombre de lamantins et de crocodiles de tel et tel marigot correspondant au nombre des vivants. Et probablement ailleurs, les individus animaux sont nombrés comme les individus hommes.

cérémonies de clan et tribales) ¹. L'art de toutes ces répartitions est non seulement d'aboutir à la religion, mais aussi de définir la position de l'individu dans ses droits, à sa place dans la tribu comme dans ses rites.

Au surplus, si, pour des raisons qui vont apparaître tout de suite, j'ai surtout parlé des sociétés à masques permanents (Zuñi, Kwakiutl), il ne faut pas oublier que les mascarades temporaires sont en Australie et ailleurs simplement des cérémonies de masques non permanents. L'homme s'y fabrique une personnalité superposée, vraie dans le cas du rituel, feinte dans le cas du jeu. Mais, entre une peinture de tête, et souvent de corps, et une robe et un masque, il n'y a qu'une différence de degré, et aucune différence de fonction. Tout a abouti ici et là à une représentation extatique de l'ancêtre.

D'ailleurs, la présence ou l'absence du masque sont plutôt des traits de l'arbitraire social, historique, culturel comme on dit, que des traits fondamentaux. Ainsi, les Kiwai, Papous de l'île de Kiwai ont d'admirables masques, rivalisant jusqu'avec ceux des Tlingit de l'Amérique du Nord - tandis que leurs voisins peu éloignés, les Marind-Anim, n'ont guère qu'un seul masque tout à fait simple, mais d'admirables fêtes de confréries et de clans, de gens décorés des pieds à la tête, et méconnaissables à force de décorations.

Concluons cette première partie de notre démonstration. Il en ressort évidemment que tout un immense ensemble de sociétés est arrivé à la notion de personnage, de rôle rempli par l'individu dans des drames sacrés comme il joue un rôle dans la vie familiale. La fonction a déjà créé la formule depuis des sociétés très primitives, jusqu'à nos sociétés à nous. - Des institutions comme celles des « retraités », des phoques Kwakiutl, un usage comme celui des Arunta - qui relèguent parmi les gens sans conséquence celui qui ne peut plus danser, « qui a perdu son Kabara » - sont tout à fait typiques.

Un autre point de vue dont je continue à faire un peu abstraction, c'est celui de la notion de réincarnation d'un nombre d'esprits nommés dans un nombre déterminé, dans les corps d'un nombre déterminé d'individus. - Et cependant ! B. et C. G. Seligman ont avec raison bien publié les documents de Deacon, qui avait vu la chose en Mélanésie. Rattray l'avait vue à propos du ntoro shantin ². Je vous annonce que M. Maupoil a trouvé là un des éléments les plus importants du culte du Fa (Dahomey et Nigeria). - Je néglige tout cela.

Passons de la notion de personnage à la notion de personne et de « moi ».

¹ Sur ces trois séries de noms, voir le bas des cinq tableaux généalogiques (Arunta), STREHLOW, *Aranda Stämme*, Cahier de planches, partie V. On pourra suivre avec intérêt les cas des Jerramba (Fourmi à miel) et des Malbanka (porteurs du nom du héros civilisateur et fondateur du clan du Chat sauvage) qui reparaissent plusieurs fois dans des généalogies tout à fait sûres.

² Voir l'article de HERSKOVITS, *The Ashanti Ntoro*, J.R.A.I., LXVII, pp. 287-296. Un bon exemple de la réapparition de noms en pays bantou a été signalé par E. W. SMITH et A. DALE, *The Ila-Speaking Peoples of Northern Rhodesia*, London, Macmillan, 1920; C. G. et B. Seligman n'ont jamais perdu cette question de vue.

Chapitre III

LA « PERSONA » LATINE

[Retour à la table des matières](#)

Vous savez tous combien est normale, classique la notion de *persona* latine : masque, masque tragique, masque rituel et masque d'ancêtre. Elle est donnée au début de la civilisation Latine.

Il me faut vous montrer comment elle est bien devenue la nôtre. L'espace, les temps, les différences qui séparent cette origine de cette fin sont considérables. Des évolutions et des révolutions s'étagent, historiquement cette fois, selon des dates précisées, pour des causes visibles que nous allons décrire. Cette catégorie de l'esprit a vacillé ici, a pris profonde racine là.

Même parmi les très grandes et très vieilles sociétés qui en prirent conscience les premières, deux d'entre elles l'inventèrent pour ainsi dire, mais pour la dissoudre presque définitivement, tout cela dès les derniers siècles qui précédèrent notre ère. Leur exemple est instructif : c'est celui de l'Inde brahmanique et bouddhique, et c'est celui de la Chine antique.

L'INDE

L'Inde me semble même avoir été la plus ancienne des civilisations qui ait eu la notion de l'individu, de sa conscience, que dis-je, du « moi »; *l'ahamkāra*, la « fabrication de je », est le nom de la conscience individuelle, *aham* = je (c'est le même mot ind. eur. que *ego*). Le mot *ahamkāra* est évidemment un mot technique, fabriqué par quelque école de sages voyants, supérieurs à toutes les illusions psychologiques. Le *sāmkhya*, l'école qui justement a dû précéder le bouddhisme soutient le caractère composé des choses et des esprits (*sāmkhya* veut précisément dire composition), considère que le « moi » est la chose illusoire ; le bouddhisme, lui, dans une première partie de son histoire, décrétait que ce n'était qu'un composé, divisible, sécable de *skandha*, et en poursuivait l'anéantissement chez le moine.

Les grandes écoles du brahmanisme des Upanishad - antérieures sûrement au *sāmkhya* lui-même comme aux deux formes orthodoxes du Vedānta qui les suivent - partent toutes de l'adage des « voyants », jusqu'au dialogue de Visnu montrant la vérité à Arjuna dans la Bhagavad Gītā : « tat tvam asi », ce qui revient presque à dire verbalement en anglais : « that thou art » - tu es cela (l'univers). Déjà, même le rituel védique postérieur et ses commentaires étaient imprégnés de cette métaphysique.

LA CHINE

De la Chine, je ne sais que ce que mon collègue et ami Marcel Granet veut bien m'enseigner. Nulle part, encore aujourd'hui, compte n'est plus tenu de l'individu, de son être social en particulier, nulle part il ne se classe plus fortement. Ce que nous décèlent les admirables ouvrages de M. Granet, c'est, dans la Chine ancienne, la force et la grandeur d'institutions comparables à celles du Nord-Ouest Américain. L'ordre des naissances, le rang et le jeu des classes sociales fixent les noms, la forme de vie de l'individu, sa « face », dit-on encore (on commence à parler ainsi chez nous). Son individualité, c'est son *ming*, son nom. La Chine a conservé les notions archaïques. Mais en même temps elle a enlevé à l'individualité tout caractère d'être perpétuel et indécomposable. Le nom, le *ming*, est un collectif, c'est une chose venue d'ailleurs : l'ancêtre correspondant l'avait porté, comme il reviendra au descendant du porteur. Et quand on a philosophé, quand dans certaines métaphysiques on a essayé d'exprimer ce que c'est, on a dit de l'individu qu'il est un composé, de *shen* et de *kwei* (encore deux collectifs), pendant cette vie. Taoïsme et bouddhisme passèrent encore par là-dessus, et la notion de personne ne se développa plus.

D'autres nations ont connu ou adopté les idées du même genre. Celles qui ont fait de la personne humaine une entité complète, indépendante de toute autre, sauf de Dieu, sont rares.

La plus importante est la Romaine. C'est là, à Rome, selon nous., qu'elle s'est formée.

Chapitre IV

LA « PERSONA »

[Retour à la table des matières](#)

Au contraire des Indous et des Chinois, les Romains, les Latins pour mieux dire, semblent être ceux qui ont partiellement établi la notion de personne, dont le nom est resté exactement le mot latin. Tout au début, nous sommes transportés dans les mêmes systèmes de faits que ceux qui précèdent, mais déjà avec une forme nouvelle : la « personne » est plus qu'un fait d'organisation, plus qu'un nom ou un droit à un personnage et un masque rituel, elle est un fait fondamental du droit. En droit, disent les juristes : il n'y a que les *personae*, les *res*, et les *actiones*: ce principe gouverne encore les divisions de nos codes. Mais cet aboutissement est le fait d'une évolution spéciale au droit Romain.

Voici comment, avec quelque hardiesse, je puis me figurer cette histoire ¹. Il semble bien que le sens originel du mot soit exclusivement « masque ». Naturellement, l'explication des étymologistes latins, *persona* venant de *per/sonare*, le masque à travers (*per*) lequel résonne la voix (de l'acteur) est inventée après coup. (Bien qu'on distingue entre *persona* et *persona muta*, le personnage muet du drame et de la pantomime). En réalité, le mot ne semble même pas de bonne souche latine ; on le croit d'origine étrusque, comme d'autres noms en *na* (*Porsenna*, *Caecina*, etc.). MM. Meillet et Ernout (*Dictionnaire Etymologique*) le comparent à un mot mal transmis *farsu* et

¹ Le sociologue et l'historien du Droit romain sont toujours empêtrés par le fait que nous n'avons presque pas de sources authentiques du très ancien droit : quelques fragments de l'époque des Rois (Numa) et quelques morceaux de la Loi des XII Tables, et ensuite que de faits enregistrés très postérieurement. Du droit romain complet, nous ne commençons à avoir une idée certaine par des textes de droit dûment rapportés ou retrouvés qu'aux IIIe et IIe siècles avant notre ère, plus tard même. Cependant, il nous faut nous figurer un passé du Droit et de la Ville. Sur celle-ci et sa première histoire, on peut se servir des livres de M. Piganiol et de M. Carcopino.

M. Benveniste me dit qu'il se peut qu'il vienne d'un emprunt fait par les Étrusques au grec [...] (perso). Toujours est-il que matériellement même l'institution des masques, et en particulier des masques d'ancêtres semble avoir eu pour foyer principal l'Étrurie. Les Étrusques avaient une civilisation à masques. Il n'y a pas de comparaison entre les masses de masques de bois, de terre cuite, - les cires ont disparu, - les masses d'effigies des ancêtres dormants et assis qu'on a trouvées dans les fouilles du vaste royaume tyrrhénéen et celles qu'on a trouvées à Rome, au Latium, ou en Grande Grèce, - d'ailleurs à mon avis de facture étrusque le plus souvent.

Mais si ce ne sont pas les Latins qui ont inventé le mot et les institutions, ce sont du moins eux qui lui ont donné le sens primitif qui est devenu le nôtre. Voici le processus.

D'abord, on trouve chez eux des traces définies d'institutions du genre des cérémonies des clans, des masques, des peintures dont les acteurs s'ornent suivant les noms qu'ils portent. Au moins l'un des grands rituels de la Rome très ancienne correspond exactement au type commun dont nous avons décrit les formes accusées. C'est celui des Hirpi Sorani, des loups du Soracte (Hirpi = nom du loup en Samnite). *Irpini apellati nomine tupi, quem irpum dicunt Samnites ; eum enim ducem secuti agros occupavere, enseigne Festus, 93, 25*¹.

Les gens des familles qui portaient ce titre marchaient sur des charbons ardents au sanctuaire de la déesse Feronia, et jouissaient de privilèges et d'exemption d'impôts. Sir James G. Frazer a déjà supposé que c'est le reste d'un ancien clan, devenu confrérie, portant noms, peaux, masques. Mais il y a plus ; il semble bien que nous sommes ici en présence du mythe même de Rome. *Acca Larentia*, la vieille, la mère des Lares, fêtée aux *Larentalia* (décembre), n'est autre que l'indigitamentum, le nom secret de la Louve Romaine, mère de Romulus et de Remus (*Ov., Fastes, 1. 55 sq.*)². Un clan, des danses, des masques, un nom, des noms, un rituel. Le fait est, je le veux bien, un peu brisé en deux éléments : une confrérie qui survit, un mythe qui relate ce qui précéda Rome elle-même. Mais les deux forment un tout complet. L'étude d'autres collèges romains permettrait d'autres hypothèses. Au fond, Samnites, Étrusques, Latins, ont encore vécu dans l'atmosphère que nous venons de quitter : des *personae*, masques et noms, des droits individuels à des rites, des privilèges.

De là à la notion de personne, il n'y a qu'un pas. Il ne fut peut-être pas franchi tout de suite. Je conçois que les légendes comme celle du consul Brutus et de ses fils, de la fin du droit du *pater* de tuer ses fils, ses sui, traduisent l'acquisition de la *persona* par les fils, du vivant même de leur père. Je crois que la révolte de la plèbe, le plein droit de cité qu'acquérirent - après les fils des familles sénatoriales - tous les membres plébéiens des *gentes*, fut décisive. Furent citoyens Romains tous les hommes libres de Rome, tous eurent la *persona* civile ; quelques-uns devinrent *personae* religieuses ; quelques masques, noms et rituels, restèrent attachés à quelques familles privilégiées des collèges religieux.

Un autre usage arriva aux mêmes fins, celui des noms et prénoms et surnoms. Le citoyen Romain a droit au *nomen*, au *praenomen*, et au *cognomen*, que sa *gens* lui attribue. Prénom qui traduit par exemple l'ordre de naissance de l'ancêtre qui le porta, Primus, Secundus. Nom (*nomen - numen*) sacré de la *gens*. *Cognomen*, surnom (nom pas *surname*) ; ex. : Naso,

¹ Allusion claire à une forme totem-loup du dieu des blés Roggenwolf (germ.). Le mot hirpex a donné herse (cf. Lupatum). V. Meillet et Ernout.

² V. les commentaires de FRAZER, ad. loc., cf. ibid., v. 453. Acca se lamentant sur la dépouille de Remus tué par Romulus - Fondation des Lemuria (fête sinistre des Lemures, des âmes des morts sanglants) - jeu de mots sur Remuria Lemuria.

Cicero, etc.¹ Un *senatus-consulte* détermina (évidemment, il y avait dû y avoir des abus) qu'on n'avait pas le droit d'emprunter, de se parer d'aucun prénom d'aucune autre *gens* que de la sienne. Le cognomen a une autre histoire, on finit par confondre cognomen, le surnom que l'on peut porter, avec l'imago, le masque de cire moulé sur la face, le [...] de l'ancêtre mort et gardé dans les ailes du hall de la maison de famille. L'usage de ces masques et statues a dû être très longtemps réservé aux familles patriciennes, et en fait - encore plus qu'en droit - il ne semble jamais s'être étendu bien loin dans la plèbe. Ce sont plutôt des usurpateurs, des étrangers qui adoptent des cognomina qui ne leur appartenaient pas. Le mot même de cognomen et celui d'imago sont pour ainsi dire indissolublement liés dans des formules presque courantes. Voici un des faits - à mon avis typique - dont je suis parti pour toutes ces recherches, et que j'ai trouvé sans le chercher. Il s'agit d'un individu douteux, Staienus, contre lequel plaide Cicéron pour Cluentius. Voici la scène. Tum appellat hilari vultu hominem Bulbus, ut placidissime polest. « Quid tu, inquit, Paete ? » Hoc enim sibi Staienus cognomen ex imaginibus Aeliorum delegerat ne sese Ligurem fecisset, nationis magis quam generis uti cognomine videretur². Paetus est un *cognomen* des Aelii, auquel Staienus, Ligure, n'avait aucun droit, et qu'il usurpait pour cacher sa nationalité et faire croire à une autre descendance que la sienne. Usurpation de personne, fiction de personne, de titre, de filiation.

Un des plus beaux documents, des plus authentiques, signé dans le bronze par Claude, empereur (tout comme nous sont parvenues les *Tables d'Ancyre d'Auguste*), la *Table de Lyon (anno 48)*, contenant le discours impérial sur le *senatus-consulte de Jure honorum Gallis dando*, concède aux jeunes sénateurs gaulois nouvellement admis à la curie le droit aux images et aux *cognomina* de leurs ancêtres. Maintenant ils n'auront plus rien à regretter. Comme Persicus, mon ami cher [qui avait été obligé de choisir ce surnom étranger... faute de ce *senatus-consulte*], et qui maintenant peut *inter imagines majorum suorum Allobrogici nomen legere* (« choisir son nom d'Allobrogicus parmi les images de ses ancêtres »).

Jusqu'au bout, le Sénat romain s'est conçu comme composé d'un nombre déterminé de *patres* représentant les personnes, les images de leurs ancêtres.

La propriété des *simulacra* et des *imagines* (Lucret., 4, 296) est l'attribut de la *persona* (cf. Pline, 35, 43, et au *Dig.*, 19. 1. 17, fin).

A côté, le mot de *persona*, personnage artificiel, masque et rôle de comédie et de tragédie, de la fourberie, de l'hypocrisie, - d'étranger au « moi » - continuait son chemin. Mais le

¹ Nous devrions développer davantage cette question des rapports à Rome de la *persona* et de l'imago, et de celle-ci au nom ; *nomen*, *praenomen* et surtout *cognomen*. Nous n'en avons pas le temps matériel. La personne : c'est *conditio*, *status*, *munus*. *Conditio*, c'est le rang (par ex. *secunda persona* Epaminondas, le deuxième personnage après Epaminondas). *Status*, c'est l'état de la vie civile. *Munus*, c'est les charges et honneurs dans la vie civile et militaire ; tout cela déterminé par le nom, lui-même déterminé par la place familiale, la classe, la naissance. Il faut lire dans *Fastes* la traduction et l'admirable commentaire de Sir J. G. FRAZER, le passage où est traitée l'origine du nom d'Auguste (II, v. 476 ; cf. I, v. 589), pourquoi Octave Auguste ne voulut pas prendre le nom de Romulus, ni celui de Quirinus (*qui tenet hoc numen, Romulus ante fuit*), et en prit un qui résume le caractère sacré de tous les autres (cf. FRAZER, ad v. 40). On y trouve toute la théorie romaine du nom. De même dans Virgile : Marcellus, le fils d'Auguste, est déjà nommé dans les limbes, où son « Père » Énée le voit.

Ici devrait s'inscrire également la considération du *titulus* dont il est question dans ces vers. M. Ernout me dit qu'il considère que le mot lui-même a plutôt une origine étrusque.

De même, la notion grammaticale de a personne » que nous employons encore, *persona* (grec [...] grammairiens), devrait être considérée.

² Pro Cluentio, 72.

caractère personnel du droit était fondé¹, et *persona* était aussi devenu synonyme de la vraie nature de l'individu². D'autre part le droit à la *persona* est fondé. Seul en est exclu l'esclave. *Servus non habet personam*. Il n'a pas de personnalité. Il n'a pas son corps, il n'a pas d'ancêtres, de nom, de *cognomen*, de biens propres. Le vieux droit germanique le distingue encore de l'homme libre, *Leibeigen*, propriétaire de son corps. Mais au moment où les droits des Saxons et des Souabes sont rédigés, si les serfs n'avaient pas leur corps, ils avaient déjà une âme, que leur a donnée le christianisme.

Mais avant d'en venir à celui-ci, il faut retracer un autre enrichissement où n'ont pas pris part seulement les Latins, mais aussi leurs collaborateurs grecs, leurs maîtres et interprètes. Entre philosophes grecs, nobles et légistes romains, c'est tout un autre édifice qui s'est élevé.

¹ Autres exemples d'usurpation de praenomina, SUÉTONE, Nero., 1.

² Ainsi CICÉRON, ad Atticum, dit naturam et personam meam, et personam sceleris ailleurs.

Chapitre V

LA PERSONNE : FAIT MORAL

[Retour à la table des matières](#)

Je précise : je pense que ce travail, ce progrès, s'est surtout fait avec l'aide des Stoïciens, dont la morale volontariste, personnelle, pouvait enrichir la notion romaine de personne et même s'est enrichie elle-même, en même temps qu'elle enrichissait le droit ¹. Je crois, mais ne puis malheureusement que commencer à prouver, qu'on ne saurait exagérer l'influence des écoles d'Athènes et de celles de Rhodes sur le développement de la pensée morale latine - et inversement, l'influence des faits romains et des nécessités de l'éducation des jeunes Romains sur les penseurs grecs. Polybe et Cicéron déjà témoignent, comme Sénèque, Marc-Aurèle, Épictète et d'autres plus tard.

Le mot [...] avait bien le même sens que *persona*, masque ; mais voilà qu'il peut aussi signifier le personnage que chacun est et veut être, son caractère (les deux mots sont liés souvent), la véritable face. Il prend très vite, à partir du le siècle avant notre ère, le sens de *persona*. Traduisant exactement *persona*, personne, droit, il garde encore un sens d'image superposée : ex. : la figure de proue du bateau (chez les Celtes, etc.). Mais il signifie aussi personnalité humaine, voire divine. Tout dépend du contexte. On étend le mot [...] à l'individu dans sa nature nue, tout masque arraché, et, en face, on garde le sens de l'artifice : le sens de ce qui est l'intimité de cette personne et le sens de ce qui est personnage.

Tout sonne autrement chez les Classiques latins et grecs de la Morale (IIe siècle avant à Ie siècle après J.-C.) : [...] n'est plus que *persona*, et, chose capitale, on ajoute de plus un sens moral au sens juridique, un sens d'être conscient, indépendant, autonome, libre, responsable. La conscience morale introduit la conscience dans la conception juridique du droit. Aux fonctions, aux honneurs, aux charges, aux droits, s'ajoute la personne morale

¹ Sur la morale stoïcienne, autant que je suis informé, le meilleur livre est encore Bonhofer, *Ethik der Stoa* (1894).

consciente. Je suis ici peut-être plus osé mais plus net que M. Brunschvicg qui, dans son grand ouvrage, le *Progrès de la Conscience*, a souvent touché ces sujets (en particulier, I, p. 69 et suiv.). Quant à moi, les mots qui désignent la conscience d'abord, la conscience psychologique ensuite, la [...] - [...] sont vraiment stoïciens, semblent techniques, et traduisent nettement *consciūs*, *conscientia* du droit romain. On peut même apercevoir, entre l'ancien stoïcisme et celui de l'époque gréco-latine, le progrès, le changement, qui est définitivement accompli à l'époque d'Épictète et de Marc-Aurèle. D'un sens primitif de complice, « qui a vu avec » - [...] - de témoin, on est passé au sens de la « conscience du bien et du mal ». D'usage courant en latin, le mot prend enfin ce sens chez les Grecs, chez Diodore de Sicile, chez Lucien, chez Denys d'Halycarnasse, et la conscience de soi est devenue l'apanage de la personne morale. Épictète garde encore le sens des deux images sur lesquelles a travaillé cette civilisation lorsqu'il écrit ce que Marc-Aurèle cite, « sculpte ton masque », pose ton « personnage », ton « type », et ton « caractère » ; lorsqu'il lui proposait ce qui est devenu notre examen de conscience. Renan a vu l'importance de ce moment de la vie de l'Esprit.

Mais la notion de personne manquait encore de base métaphysique sûre. Ce fondement, c'est au christianisme qu'elle le doit.

Chapitre VI

LA PERSONNE CHRÉTIENNE

[Retour à la table des matières](#)

Ce sont les chrétiens qui ont fait de la personne morale une entité métaphysique après en avoir senti la force religieuse. Notre notion à nous de personne humaine est encore fondamentalement la notion chrétienne. Ici, je n'ai qu'à suivre le très excellent livre de Schlossmann¹. Celui-ci a bien vu - après d'autres, mais mieux que d'autres - le passage de la notion de *persona*, *homme revêtu d'un état*, à la notion d'homme tout court, de personne humaine.

La notion de « personne morale » était d'ailleurs devenue tellement claire que, dès les premiers jours de notre ère, et avant à Rome, dans tout l'Empire, elle s'imposait à toutes les personnalités fictives, que nous appelons encore de ce nom : *personnes morales* : *corporations*, fondations pieuses, etc., devenues des « personnes ». Le mot [...] les désigna jusque dans les Nouvelles et Constitutions les plus récentes. Une *universitas* est une personne de personnes - mais, comme une ville, comme Rome, c'est une *chose*, une entité. *Magistratus gerit personam civitatis*, dit bien Cicéron, *De Off.*, 1, 34. Et M. von Carolsfeld rapproche et commente fort bien l'Épître aux Galates, 3, 28 : « Vous n'êtes vis-à-vis de l'un ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni libre, ni mâle, ni femme, tous vous êtes *un*, [...] dans le Christ Jésus. »

La question était posée de l'unité de la personne, de l'unité de l'Église, par rapport à l'unité de Dieu [...]. Elle fut tranchée après de nombreux débats. C'est toute l'histoire de l'Église qu'il

¹ *Persona und [...], im Recht und im Christlichen Dogma*, Leipzig, 1906. M. Henri Lévy-Bruhl me l'a fait connaître voici assez longtemps et, ce faisant, a facilité toute cette démonstration. V. aussi la première partie du 1er volume de M. L. I. VON CAROLSFELD, *Ceschichte der Jaristischen Person*.

faudrait retracer ici (v. Suidas - s. v. et les passages du fameux *Discours de l'Épiphanie* de saint Grégoire de Nazianze, 39, 630, A). C'est la querelle Trinitaire, c'est la querelle Monophysite, qui continueront longtemps d'agiter les esprits, que l'Église trancha en se réfugiant dans le mystère divin, mais aussi avec une fermeté et une clarté décisives : *Unitas in Ires personas, una persona in duas naturas* - dit définitivement le Concile de Nicée. Unité des trois personnes - de la Trinité - unité des deux natures du Christ. C'est à partir de la notion d'un que la notion de personne est créée - je le crois pour longtemps - à propos des personnes divines, mais du même coup à propos de la personne humaine, substance et mode, corps et âme, conscience et acte ¹.

Je ne commenterai pas davantage, ni ne prolongerai cette étude théologique. Cassiodore finit par dire avec précision : *persona - substantia rationalis individua* (au Ps. VII). La personne est une substance rationnelle indivisible, individuelle ².

Il manquait de faire de cette substance rationnelle individuelle ce qu'elle est maintenant, une conscience, et une catégorie.

Ce fut l'œuvre d'un long travail des philosophes que je n'ai plus que quelques minutes pour décrire ³.

¹ V. les notes de SCHLOSSMANN, loc cit., p. 65, etc.

² V. le *Concursus* de RUSTICUS.

³ Sur cette histoire, cette révolution de la notion d'unité, il y aurait encore ici bien à dire. V. en particulier le 2e volume du *Progrès de la Conscience* de M. BRUNSCHVICG.

Chapitre VII

LA PERSONNE, ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Ici, on m'excusera si, résumant un certain nombre de recherches personnelles, et d'innombrables opinions dont on peut faire l'histoire, j'avance plus d'idées que de preuves.

Cependant, la notion de personne devait encore subir une autre transformation pour devenir ce qu'elle est devenue voici moins d'un siècle et demi, la catégorie du moi. Loin d'être l'idée primordiale, innée, clairement inscrite depuis Adam au plus profond de notre être, voici qu'elle continue, presque de notre temps, lentement à s'édifier, à se clarifier, à se spécifier, à s'identifier avec la connaissance de soi, avec la conscience psychologique.

Tout le long travail de l'Église, des Églises, des théologiens, des philosophes scolastiques, des philosophes de la Renaissance - secoués par la Réforme - mit même quelque retard, des obstacles à créer l'idée que cette fois nous croyons claire. La mentalité de nos aïeux jusqu'au XVIIe, et même jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, est hantée par la question de savoir si l'âme individuelle est une substance, ou supportée par une substance - si elle est la nature de l'homme, ou si elle n'est qu'une des deux natures de l'homme ; si elle est une et insécable ou divisible et séparable ; si elle est libre, source absolue d'actions - ou si elle est déterminée et enchaînée par d'autres destins, par une prédestination. On se demande avec anxiété d'où elle vient, qui l'a créée et qui la dirige. Et, dans le débat des sectes, des chapelles et des grandes Institutions de l'Église et des Écoles philosophiques, des Universités en particulier, on ne dépasse guère le résultat acquis dès le ive siècle de notre ère. - Le concile de Trente met heureusement fin à des polémiques inutiles sur la création personnelle de chaque âme.

Au surplus, quand on parle des fonctions précises de l'âme, c'est à la pensée, à la pensée discursive, claire, déductive, que la Renaissance et Descartes s'adressent pour en comprendre

la nature. C'est celle-ci que contient le révolutionnaire *Cogito ergo sum* ; c'est celle-ci qui constitue l'opposition spinoziste de « l'étendue » et de la « pensée ». Ce n'est qu'une partie de la conscience qui est considérée.

Même Spinoza ¹ a encore gardé sur l'immortalité de l'âme l'idée antique pure. On sait qu'il ne croit pas à la subsistance après la mort d'une autre partie de l'âme que celle qui est animée de « l'amour intellectuel de Dieu ». Il répète au fond Maïmonide, qui répétait Aristote (*De an.*, 408, 6, cf. 430 a. *Gen. an.*, 11, 3, 736 b). Il n'est que l'âme poétique qui puisse être éternelle puisque les deux autres âmes, la végétative et la sensitive, sont nécessairement liées au corps, et que l'énergie du corps ne pénètre pas dans le [...]. - Et, en même temps, par une opposition naturelle que M. Brunshvicg ² a bien mise en lumière, c'est Spinoza qui, mieux que Descartes, et mieux que Leibnitz lui-même, parce qu'il posa avant tout le problème éthique, a la plus saine vue des rapports de la conscience individuelle avec les choses de Dieu.

C'est ailleurs que chez les Cartésiens, c'est dans d'autres milieux, que le problème de la personne qui n'est que conscience a eu sa solution. On ne saurait exagérer l'importance des mouvements sectaires pendant tout les XVIIe et XVIIIe siècles sur la formation de la pensée politique et philosophique. C'est là que se posèrent les questions de la liberté individuelle, de la conscience individuelle, du droit de communiquer directement avec Dieu, d'être son prêtre à soi, d'avoir un Dieu intérieur. Les notions des Frères Moraves, des Puritains, des Wesleyens, des piétistes, sont celles qui forment la base sur laquelle s'établit la notion : la personne = le moi ; le moi = la conscience - et en est la catégorie primordiale.

Tout ceci n'est pas bien vieux. Il fallut Hume révolutionnant tout (après Berkeley qui avait commencé) pour dire que, dans l'âme, il n'y avait que des *états* de conscience, « des perceptions » ; mais il finissait par hésiter devant la notion de « moi » ³ comme catégorie fondamentale de la conscience. Les Écossais acclimatèrent mieux ses idées.

Ce n'est que chez Kant qu'elle prend forme précise. Kant était piétiste, Swedenborgien, élève de Tetens, pâle philosophe mais psychologue et théologien averti ; le « moi » insécable, il le trouvait autour de lui. Kant posa, mais sans la trancher, la question de savoir si le « moi », dos Ich, est une catégorie.

Celui qui répondit enfin que tout fait de conscience est un fait du « moi », celui qui fonda toute la science et toute l'action sur le « moi », c'est Fichte. Kant avait déjà fait de la conscience individuelle, du caractère sacré de la personne humaine, la condition de la Raison Pratique. C'est Fichte ⁴ qui en fit de plus la catégorie du « moi », condition de la conscience et de la science, de la Raison Pure.

Depuis ce temps, la révolution des mentalités est faite, nous avons chacun notre « moi », écho des Déclarations des Droits, qui avaient précédé Kant et Fichte.

¹ *Éthique*, Ve partie, proposition XL. Corollaire, proposition XXIII et scolie, en relation avec : pr. XXXIX et scolie, pr. XXXVIII et scolie, pr. XXIX, pr. XXI. La notion d'amour intellectuel vient de Léon l'Hébreu, Florentin et Platonicien.

² *Progrès de la Conscience*, I, p. 182 et suiv.

³ M. Blondel me rappelle l'intérêt des notes de Hume, où celui-ci pose la question du rapport : conscience-moi. *Essai sur l'Entendement humain : Identité personnelle*.

⁴ *Die Thatsachen des Bewusstseins* (cours de l'hiver 1810-1811). On en trouvera un très beau et très bref résumé dans Xavier LÉON, *Fichte et son temps*, vol. III, pp. 161-169.

Chapitre VIII

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

D'une simple mascarade au masque, d'un personnage à une personne, à un nom, à un individu, de celui-ci à un être d'une valeur métaphysique et morale, d'une conscience morale à un être sacré, de celui-ci à une forme fondamentale de la pensée et de l'action, le parcours est accompli.

Qui sait ce que seront encore les progrès de l'Entendement sur ce point ? Quelles lumières projeteront sur ces récents problèmes la psychologie et la sociologie, déjà avancées, mais qu'il faut promouvoir encore mieux.

Qui sait même si cette « catégorie » que tous ici nous croyons fondée sera toujours reconnue comme telle ? Elle n'est formée que pour nous, chez nous. Même sa force morale - le caractère sacré de la personne humaine - est mise en question, non seulement partout dans un Orient qui n'est pas parvenu à nos sciences, mais même dans des pays où ce principe a été trouvé. Nous avons de grands biens à défendre, avec nous peut disparaître l'Idée. Ne moralisons pas.

Mais aussi ne spéculons pas trop. Disons que l'anthropologie sociale, la sociologie, l'histoire, nous apprennent à voir comment la pensée humaine « chemine » (Meyerson) ; elle arrive lentement, à travers les temps, les sociétés, leurs contacts, leurs changements, par les voies en apparence les plus hasardeuses, à s'articuler. Et travaillons à montrer comment il faut prendre conscience de nous-mêmes, pour la perfectionner, pour l'articuler encore mieux.